



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CRÆ



Thèse en convention Cofra

Intitulé recruteur : ministère de la Culture/Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCER)

Service d'accueil : Service des enseignements et de la recherche/Sous-direction des enseignements spécialisés, de l'enseignement supérieur et de la recherche en création artistique/Mission recherche

Laboratoire d'accueil : Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire (MESOPOLHIS, UMR 7064), au sein de l'*Observatoire des publics et des pratiques de la culture – Sciences et société* <https://mesopolhis.fr> et <https://observatoire-publics.univ-amu.fr/>

Spécificité d'une thèse Cofra <https://www.anrt.asso.fr/fr/cofra-convention-de-formation-par-la-recherche-en-administration-37208>

Thématique de recherche : Sociologie des arts et de la culture, sociologie du travail artistique, sociologie de l'enseignement supérieur artistique, recherche-crédation, analyse des pratiques artistiques et des trajectoires professionnelles.

Intitulé du projet :

L'impact du doctorat sur les trajectoires professionnelles des artistes : effets sur les carrières et les pratiques de création

La direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCER) a été créée en septembre 2025. Elle définit, coordonne et évalue la politique de l'État visant à garantir, dans le respect des droits culturels, la participation et l'accès de tous les habitants aux enseignements et à la vie culturels. Son service des enseignements et de la recherche a notamment pour mission de soutenir le développement de l'activité de recherche dans les établissements nationaux et territoriaux de la création artistique et d'accompagner sa structuration.

Le doctorat est l'un des enjeux de cette structuration. En France, un doctorat spécifique en recherche-crédation a été initié dans les écoles de la création dès 2012. La formation doctorale

SACRe est mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat de 5 écoles d'art (ENSAD, ENSBA, CNSMDP, CNSAD, La Fémis) avec l'École normale supérieure et l'université PSL ; et l'École nationale supérieure de la photographie (ENSP) propose le doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique » en collaboration avec Aix Marseille Université. En 2018, l'ésam Caen/Cherbourg, l'École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen (ESADHaR), l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie et l'école doctorale 558 « Normandie Humanités » porte le doctorat de recherche et de création RADIANT au sein de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) Normandie-Université. Plusieurs programmes doctoraux se sont ainsi développés et se mettent en place au sein des écoles de la création en lien avec les universités. On en dénombre une quinzaine aujourd'hui.

Parallèlement, des doctorats de recherche-crédation existent dans les universités indépendamment des écoles d'arts. Le réseau interuniversitaire Création, Arts et Media (RESCAM) implique aujourd'hui 17 écoles doctorales.

Au-delà de ces doctorats de recherche-crédation, les universités françaises proposent des doctorats dans les disciplines artistiques (arts plastiques, design, théâtre, danse, musique, cinéma) qui conduisent à la professionnalisation des artistes. Cette réalité témoigne de la place croissante de la recherche dans les formations artistiques et de la reconnaissance progressive du doctorat comme diplôme contribuant à la diversification des trajectoires professionnelles, à l'évolution des pratiques de création et aux modalités d'insertion des artistes.

Cette dynamique a construit une première génération d'artistes-chercheurs que la DGDCEr souhaite mieux connaître et valoriser, en identifiant et analysant les effets que leur formation à la recherche et cette diplomation ont eu et ont encore sur leur trajectoire professionnelle, en termes d'emploi, de revenus, d'inscription dans le domaine de la recherche et dans des réseaux scientifiques ; mais aussi en ce qui concerne l'évolution de leurs pratiques de création en termes de formes, de production et de diffusion.

Cette recherche viendra éclairer la réflexion sur la construction et la mise en œuvre des politiques publiques de l'enseignement supérieur artistique et de la recherche-crédation. Elle participera à accompagner les modalités d'articulation entre écoles d'art, enseignement supérieur, mondes socio-économiques et culturels, et la reconnaissance institutionnelle de nouvelles formes de production des savoirs scientifiques.

Le projet de thèse comprendra en première année une phase de collecte de données à partir de la constitution d'un corpus et d'un travail d'enquête qualitative et quantitative qui devra être mené dans les disciplines des arts plastiques et visuels, du design, de la danse, de la musique, du théâtre ; puis une phase d'analyse et de mise en forme des résultats, quantitatifs et qualitatifs, dans les 2e et 3e années. Il devra être conduit dans une approche comparative à l'échelle européenne.

Au-delà des retombées pour la DGDCEr qui disposera d'une meilleure connaissance du parcours professionnel des artistes diplômés d'un doctorat et de leur insertion professionnelle, les résultats de cette thèse viendront nourrir les connaissances sur la recherche-crédation, les liens qu'elle a développés avec la recherche scientifique, ses retombées sur les enseignements artistiques et plus largement sur la société, la culture, et sur les développements de l'histoire des arts.

Environnement scientifique :

Inscrite au sein de MESOPOLHIS (UMR 7064), unité mixte de recherche rattachée à Aix-Marseille Université, au CNRS et Sciences po Aix, cette thèse sera conduite dans le cadre de l'Observatoire des publics et des pratiques de la culture. Elle bénéficiera d'un environnement scientifique pluridisciplinaire.

Au sein de la mission recherche de la DGDCER, le ou la doctorante sera associé aux réflexions relatives à la structuration de la recherche dans les écoles de la création. La thèse, conduite dans le cadre d'une convention COFRA, se situe à l'articulation entre recherche académique et expertise pour l'action publique : elle mobilisera les outils des sciences humaines et sociales afin d'analyser les effets du doctorat sur les trajectoires professionnelles des artistes, l'évolution de leurs pratiques de création, et d'éclairer les politiques publiques en matière d'enseignement supérieur artistique et de recherche-création.

Lieux d'accueil :

- Ministère de la Culture/Direction Générale de la Démocratie Culturelle, des enseignements et de la recherche /Sous-direction des enseignements spécialisés, de l'enseignement supérieur et de la recherche en création artistique / Mission Recherche - 182 rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 1
- MESOPOLHIS, UMR 7064 - Espace Seguin, Sciences Po Aix - 31 avenue Jean Dalmas, 13100 Aix-en-Provence

Descriptif du poste :

Le ou la doctorante travaillera au sein de la mission recherche de la sous-direction des enseignements spécialisés, de l'enseignement supérieur et de la recherche en création artistique de la DGDCER du ministère de la Culture.

Sa thèse se fera au Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire et il sera inscrit à l'École doctorale « Espaces et Sociétés » (ED 355) <https://ecole-doctorale-355.univ-amu.fr/>

La thèse sera inscrite à amU, dirigée par Sylvia Girel (Professeur – Mesopolhis) et codirigée par Eric Valette (Professeur – CRAE, Université Picardie Jules Verne).

Co-encadrement Cofra : Yvane Chapuis, cheffe de la Mission Recherche, Sous-direction des enseignements spécialisés, de l'enseignement supérieur et de la recherche en création artistique, Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCER), ministère de la Culture.

En appui pour le site d'accueil de la thèse : Virginie Blanc Schwander (Mesopolhis) Caterina Severino et Anne-Lise Rosier (IEP Aix).

Profil recherché :

Diplômé d'un master en SHS (sociologie ou histoire des arts), le ou la candidate devra maîtriser les techniques d'enquêtes quantitatives et qualitatives et le traitement de données. Il ou elle devra avoir une bonne connaissance des études et des recherches dans le domaine des arts et de la culture, des compétences en sociologie du travail seraient un plus. Autonome, organisé, mobile, ayant le sens de l'initiative, sachant travailler en collaboration et tenir des délais, le ou la candidate devra être à l'aise en français pour la réalisation des enquêtes de terrain (entretiens, focus groups). La maîtrise de la langue anglaise est attendue.

Candidature et infos pratiques :

Le dossier de candidature est à envoyer à yvane.chapuis@culture.gouv.fr

Le dossier (en format PDF) comprendra :

- diplôme de master
- relevés de notes de M1 et M2
- CV détaillé
- une lettre de motivation (2 pages maximum)
- présentation synthétique des travaux, dossiers et des expériences significatives en lien avec les attendus de l'offre (2 pages maximum).

Les dossiers devront être envoyés au plus tard le 26 octobre 2026.

Les candidats et les candidates dont le profil correspond aux attendus seront contactés pour un échange avec les encadrants : Sylvia Girel (Directrice de la thèse, Mesopolhis), Eric Valette (Co-directeur, CRAE), Yvane Chapuis (Co-encadrement Cofra, ministère de la Culture), afin qu'ils et elles présentent leur parcours, leur intérêt pour ce sujet de thèse et la manière dont ils et elles envisagent le travail attendu. La date prévue pour cet échange est le 6 novembre 2026.

La commission de sélection (avec audition) sera organisée conformément au cahier des charges des thèses Cofra et le dossier instruit par l'ANRT (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/programme-cofra-cadre-criteres-et-conditions-de-labellisation-d-une-recherche-au-service-de-l-action-100227>).